



UNIS LANCE « UNIS 21 GARANTISSEZ VOTRE ECO-COPROPRIETE»
PREMIER CONCOURS NATIONAL,
DEDIE AUX COPROPRIETES SUR LE THEME DU DEVELOPPEMENT DURABLE,
ET ACCOMPAGNE LES INITIATIVES « ECO-RESPONSABLES »

L'Union des Syndicats de l'Immobilier (UNIS), conscient de ses responsabilités et de l'aide que les professionnels doivent apporter à la mise en œuvre du Grenelle de l'environnement, **lance, avec la participation de Maud Fontenoy pour marraine, un concours national appelé « UNIS 21 »** afin de **sensibiliser les copropriétaires aux enjeux environnementaux**, les aider dans leur démarche pour les amener à fixer eux-mêmes, pour leur immeuble, leurs propres objectifs de développement durable et par conséquent **anticiper les contraintes de demain.**

Aujourd'hui, on compte en France 500.000 copropriétés, soit 7,5 millions de logements. Le concours UNIS 21 s'adresse à toutes les copropriétés gérées par un syndic membre d'UNIS (voir en annexe les catégories d'immeubles concernées), soit **3 millions de copropriétaires qui vivent dans les 200.000 copropriétés gérées par les professionnels membres de l'Union des Syndicats de l'Immobilier.**

Pour ce premier concours UNIS 21, mis en oeuvre par la commission Développement Durable du syndicat, UNIS en a défini les bases **suivant une méthodologie très simple.** Ainsi, au cours des prochains mois, **les syndicats membres d'UNIS vont présenter le concours UNIS 21 aux copropriétaires** et leur expliquer la démarche à suivre pour y répondre.

Cette démarche permettra **d'encourager le changement des mentalités**, mais aussi **de mutualiser les « bonnes pratiques »** des copropriétés pour mieux les multiplier.

Après réception et étude des dossiers, **le jury, composé d'un comité d'experts**, décernera fin 2010 **des labels d'or et d'argent pour les « éco-copropriétés »** les plus exemplaires dans la réalisation d'actions de développement durable.

Le jury sera notamment composé de représentants des ministères et organismes suivants :

- Ministère de l'Ecologie, du Développement et de l'Aménagement Durables
- Collège des Hautes Etudes du Développement Durable
- Fédération Française du Bâtiment
- Fondation pour le Pacte Mondial
- Union des Syndicats de l'Immobilier

Lancé en mai 2009, ce concours se tiendra chaque année. La remise des dossiers pour l'année en cours sera clôturée au 30 juin 2010.



Annexe :

Les catégories d'immeubles concernées :

- A1 immeubles sans chauffage collectif construits avant 1948
- A2 immeubles dotés du chauffage collectif et construits avant 1948
- B1 immeubles construits entre 1948 et 1970
- B2 immeubles construits entre 1948 et 1970 dotés du chauffage collectif
- B3 immeubles construits de 1970 et 1976
- B4 immeubles construits de 1970 et 1976 dotés du chauffage collectif
- B5 immeubles construits de 1976 à nos jours
- IGH immeubles de grande hauteur
- BT bâtiments tertiaires

Chaque copropriété devra sélectionner une ou plusieurs des thématiques suivantes, puis réaliser une ou plusieurs actions d'optimisation :

- **Eau** : gestion responsable de l'eau ;
- **Energie** : gestion responsable de l'énergie, diminution de gaz à effet de serre ;
- **Confort de vie** : améliorer le confort des résidents ;
- **Propreté sanitaire** : entretenir la copropriété de façon éco-responsable, veiller au respect des normes sanitaires ;
- **Déchets** : mieux gérer les déchets de la résidence ;
- **Circulation** : prendre en compte les nouvelles normes et l'accessibilité à la copropriété dans les aménagements futurs ;
- **Liens sociaux et solidarité** : stimuler l'activité culturelle et sociale de la copropriété.

A propos d'UNIS :

L'Union des Syndicats de l'Immobilier (UNIS) est issue du **regroupement inédit de trois organisations professionnelles**, la Confédération Nationale des Administrateurs de Biens (CNAB), le Conseil Supérieur de l'Administration de Biens (CSAB) et l'Union Nationale de l'Immobilier (UNIT). L'UNIS regroupe 3.500 professionnels comptabilisant **2 000 Administrateurs de biens et syndics de copropriété, 2 000 Agents immobiliers et transactionnaires et 400 Marchands de biens**

Mai 2009

Service de Presse d'UNIS :

Agence côtéJardat

Tel : 01 41 05 94 10

Email : valerie.jardat@cote-jardat.fr